



## OFFRE DE SERVICE

### PROJETS INTERMUNICIPAUX

L'URLS du Bas-Saint-Laurent désire offrir davantage de soutien technique et financier auprès des territoires de MRC qui souhaitent mettre en place des projets intermunicipaux ponctuels ou récurrents dans leur milieu. Afin de simplifier le travail des municipalités porteuses de projets intermunicipaux, l'URLS se propose comme agent facilitateur dans cette démarche.

#### SERVICES OFFERTS PAR L'URLS DU BAS-SAINT-LAURENT

- Assurer la coordination d'un ou de plusieurs projets intermunicipaux
- Assurer la communication entre les municipalités concernées
- Assurer la gestion du budget
- Apporter une aide financière ponctuelle ou récurrente (entente selon le type d'activité)
- Assurer les relations externes

#### AVANTAGES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'URLS

- Faciliter le travail des municipalités dans l'organisation d'une activité ou d'un événement
- Obtention d'une aide technique et/ou financière
- Faciliter les communications internes et externes

#### ADMISSIBILITÉ

- Être au minimum 2 municipalités à avoir un projet commun
- Le projet intermunicipal doit poursuivre l'un ou l'autre des objectifs suivants :
  - Accroître les possibilités d'être actif en créant ou en bonifiant des espaces propices à la pratique d'activités physiques et de plein air.
  - Soutenir l'acquisition de matériel durable favorisant la pratique d'activités physiques.
  - Créer une nouvelle activité, un nouveau projet ou un nouvel événement.
  - Promouvoir la pratique régulière d'activités physiques et de plein air auprès de la population.
  - Intégration des personnes vivant avec un handicap.

**Pour obtenir plus d'informations ou pour une demande d'accompagnement :**

Sarah Durocher-Bernier, conseillère en loisir  
URLS du Bas-Saint-Laurent  
[sarahdurocher-bernier@urls-bsl.qc.ca](mailto:sarahdurocher-bernier@urls-bsl.qc.ca)  
418 723-5036 poste 225